

Les besoins

Pendant longtemps, on se contentait de répondre aux besoins de bases de l'enfant :

manger, dormir, et les soins du change.

Mais il faut retenir que les besoins de l'enfant ne se limitent pas à cela, et vous avez vu dans cette séquence que l'enfant a des besoins d'un autre ordre :

- **besoin de sécurité**
- **besoin de relation et de lien social**
- **besoin de se construire, de s'exprimer, d'explorer,**
- **besoin d'estime de soi...**

La liste n'est pas exhaustive, et l'important est d'être à l'écoute de l'enfant pour appréhender ses besoins de tout ordre.

Les besoins de l'enfant évolue bien sûr selon les tranches d'âges : au fur et à mesure que l'enfant va conquérir de l'indépendance, ses besoins vont changer.

Le respect des besoins de l'enfant est une nécessité vitale, et en l'absence de prise en compte de ses besoins, le développement de l'enfant est mis à mal et peut avoir des conséquences irrémédiables sur la construction de sa personnalité, voire même un impact sur sa santé mentale et physique.

En cas de négligences, l'enfant est protégé par la CIDE (Convention Internationale des droits de l'enfant) adoptée par l'ONU en 1989.

Au-delà de besoins, l'enfant a aussi des droits. Notre rôle premier est de le protéger et de le respecter en tant qu'individu en devenir.

A quoi cela peut-il me servir de savoir cela dans mon quotidien ?

Il est important de comprendre que bien souvent les comportements agités, colériques ou violents de certains enfants, peuvent être relié au fait que leurs besoins sont incompris ou non considérés. Il faut éviter de prendre les choses personnellement ou de croire que l'enfant vous cherche, et d'adopter alors une posture répressive, qui aurait un résultat contre-productif pour tous. En tant que professionnel de la petite enfance, il donc capital de rester à l'écoute de l'enfant, de l'aider à exprimer ses besoins et ses émotions pour l'accompagner sereinement.